CAS – 044M
C.G. – Vers un Régime de rentes du Québec renforcé et plus équitable

Des écotaxes pour renflouer la RRQ

Une opportunité pour résoudre simultanément deux crises

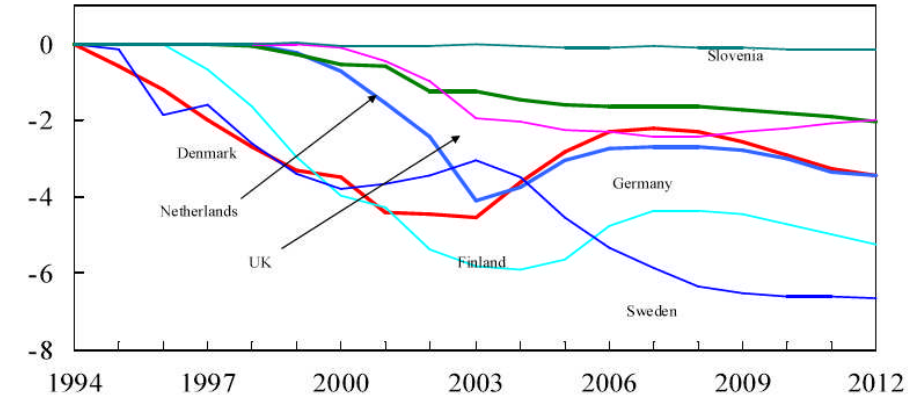

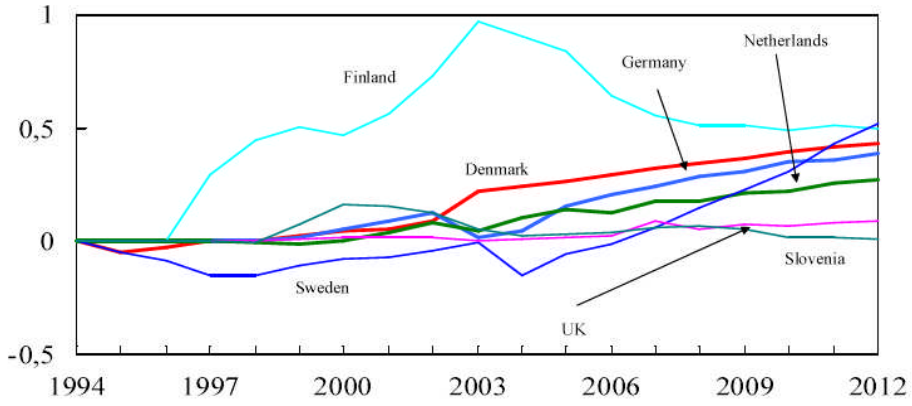

MÉMOIRE présenté
à la Commission parlementaire sur le financement de la RRQ

le 8 septembre 2009

Par le GRAME
Groupe de recherche appliquée en macroécologie
WWW.GRAME.ORG

Des écotaxes pour renflouer la RRQ

Une opportunité pour résoudre simultanément deux crises

Mémoire déposé le Le 8 septembre 2009 par le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) à la commission parlementaire sur le financement de la Régie des rentes du Québec (RRQ)

Par Jean-François Lefebvre, économiste, chercheur associé au GRAME et à l'UQAM, Jonathan Théorêt, directeur, Juste Rajaonson, chercheur, Béatrice Calmel, présidente et Jean-Yvan Fradet, vice-président, tous associés au Groupe de recherche appliquée en macroécologie.

« Nous ne pouvons relever les défis du futur avec les outils du passé. » affirmait José Manuel Barroso, président de la Commission européenne.

La population de la belle province devra gérer très rapidement les conséquences du vieillissement de sa population. L'Assemblée nationale a mandaté une commission parlementaire de trouver les moyens requis pour que la Régie des rentes du Québec soit en mesure de garantir sa capacité de répondre adéquatement aux besoins des futurs retraités québécois. En fait, avec les pertes subies lors de la présente crise économique, le bas de laine des Québécois pourrait être à sec... dès 2037!

Une préoccupation fort légitime nous pousse à nous assurer d'avoir les outils financiers pour assurer à la fois notre propre retraite et celle de nos enfants. Cette recherche d'équité inter-générationnelle doit aussi s'appliquer dans la prise en compte de la transition inévitable de notre économie vers une société plus faiblement émettrice en carbone, afin de réduire notre impact sur les changements climatiques.

Le Président Obama a argumenté que les deux crises, environnementale et économique, devaient représenter une opportunité pour faire les bons choix d'investissements afin de contribuer à ce qu'elles puissent être jugulées toutes les deux simultanément.

La même logique s'applique avec la présente crise actuarielle ainsi qu'avec le défi environnemental et économique de la lutte aux changements climatiques.

Il est maintenant reconnu que les taxes sur la masse salariale réduisent la compétitivité et nuisent à nos entreprises. De plus, l'atteinte des futurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) risque d'impliquer d'importants coûts, notamment parce que l'on a fait le choix de taxer le travail et l'investissement, mais non la pollution et le gaspillage de ressources, que l'on a au contraire subventionnés.

Plusieurs pays ont commencé à adopter ce que l'on appelle des réformes écologiques de la fiscalité. En Allemagne, pays également touché de plein fouet par le vieillissement de sa population, l'ampleur de la hausse des cotisations sociales requises justement pour sauver leur régime de pension a pu être limitée fortement grâce à l'adoption d'écotaxes significatives. En effet, 88 % des recettes des nouvelles écotaxes sur l'énergie ont été allouées à la sauvegarde du régime de pension, tandis que 3 % servaient à financer des projets environnementaux et que seulement 9 % étaient utilisés par l'État à d'autres fins.

Cette réforme a été réalisée de 1998 à 2003 en Allemagne et même plus tôt dans plusieurs pays d'Europe du Nord. De sorte que l'on peut maintenant en mesurer les impacts : on estime maintenant que le fait d'avoir réduit les taxes sur la main-d'œuvre pour les remplacer par des taxes environnementales va contribuer pour une demi-douzaine de pays les ayant déjà mis en oeuvre à générer une hausse du PIB qui atteindra jusqu'à 0,5 %.

Cela s'est traduit par près de 250 000 emplois additionnels en Allemagne. Alors que les Américains ont accru leurs importations de pétrole de 21 % entre 1998 et 2004, les Allemands ont réduit la leur de 14 %.

Certes, il est aussi possible de redonner directement l'argent collecté par les taxes vertes à la population. C'est ce qu'a fait en grande partie le gouvernement de la Colombie-Britannique avec sa taxe sur le carbone mise en oeuvre en 2008. C'est aussi ce qu'envisage actuellement le gouvernement français avec sa proposition de taxe sur le carbone.

Mais, malgré leur succès sur le plan économique, les réformes écologiques de la fiscalité ne sont pas faciles à vendre à la population. « Mieux vaut un diable connu qu'un ange peu connu », affirme un proverbe espagnol. D'où la nécessité d'amorcer dès maintenant la réflexion. Il faut intégrer l'écofiscalité dans les nouvelles pistes offertes, certes pour financer l'amélioration de nos transports collectifs, mais également pour assurer la sauvegarde de nos services sociaux, dont notre régime de retraite. Car cela pourrait représenter une condition *sine qua non* essentielle pour réorienter notre économie vers la voie du développement durable.

Le GRAME considère que l'utilisation d'écotaxes, notamment pour le remplacement partiel des cotisations sociales destinées à financer les régimes de retraite, devra dorénavant être sérieusement considérée. Nous proposons également qu'une commission non partisane, à l'instar de celle créée en Angleterre, puisse être mise sur pied afin d'amorcer le débat avec les acteurs représentants les différents secteurs de la société civile.

Annexe 1) Effets des réformes fiscales écologiques sur l'emploi, le PIB et les GES

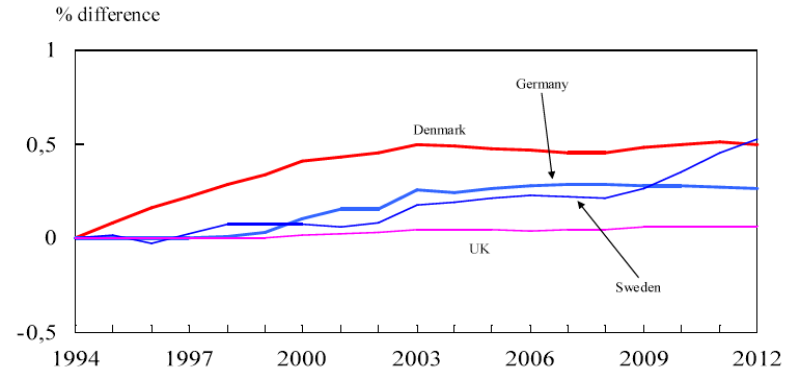

Note: % difference is the difference between the base case and the counterfactual reference case.
Source: CE.

Figure 1) The Effect of ETR on Employment (COMETR project)

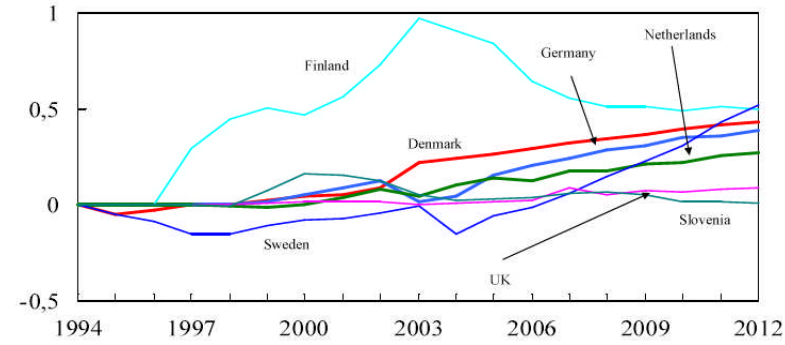

Figure 2) The Effect of ETR on GDP (COMETR project)

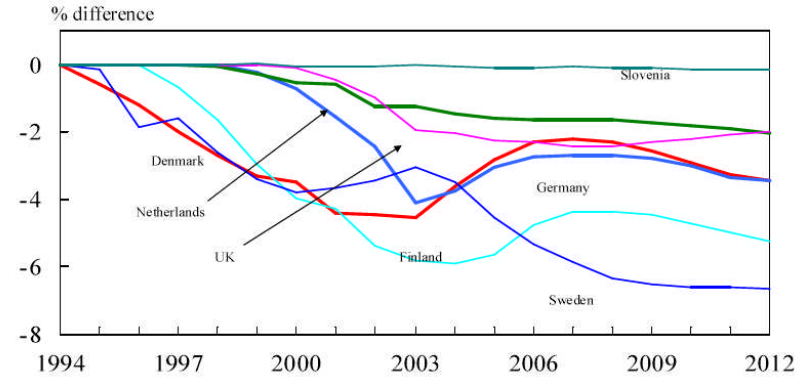

Note: % difference is the difference between the base case and the counterfactual reference case.
Source: CE.

Figure 3) The Effect of ETR on GHG Emissions (COMETR project)

Source : Speck, Stefan (2009) "ETR in Europe: experience to date", Final Conference of the Anglo-German Foundation's petrE project:, Environmental Tax Reform (ETR) in Europe: The Key to a Resource-Efficient and Low-Carbon Competitive Economy, King's College London, July 15/16, 2009.

Annexe 2) Présentation sommaire du GRAME

Le GRAME est un organisme à but non lucratif fondé en 1989. Il œuvre dans la promotion du développement durable à travers ses travaux de recherche et ses activités de sensibilisation auprès de la population.

Le GRAME s'est donné pour objectif de développer des outils d'analyse et de gestion propres au développement durable en tenant compte des enjeux globaux ou macroécologiques. Composé d'une équipe multidisciplinaire très dynamique, le GRAME fut ainsi un des rares organismes à caractère environnemental à appuyer publiquement les projets hydroélectriques, tout comme il fut un pionnier pour faire connaître les avantages de l'écofiscalité.

En 20 ans d'activité, le GRAME a réalisé plusieurs travaux de recherches et mémoires, lesquels ont porté, notamment, sur l'utilisation d'instruments économiques en gestion de l'environnement, sur les externalités environnementales des filières énergétiques ainsi que sur les impacts environnementaux de divers projets énergétiques.

Son expertise a été sollicitée par le Gouvernement du Québec à plusieurs reprises, notamment pour produire le rapport du Groupe de travail sur les transports (GTT) et les changements climatiques : « Les options pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les transports au Québec » en 2000.

Bureau 213
800, rue Sherbrooke
Montréal, arrondissement
Lachine Québec H8S 1H2

Téléphone (514) 634-7205
Télécopieur (514) 634-7204
grame@videotron.ca
WWW.GRAME.ORG